

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 6 février 2024 (en hybride – loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

N° : 2024/41

Recrutement du directeur de l'EPCE ARBE

14 Membres présents avec voix délibérative : Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Violaine RICHARD (CR), Eric HANSEN (OFB), Frédérique GERBEAUD-MAULIN (OFB), Marielle FABRE (CD84), Marion MAGNAN (CD04), Sophie SEJALON (Conservatoire du littoral), Magali GOLIARD (LPO), Patricia LEVY LEONESIO (FNE), Julie DELAUGE (CEN), Gérard BRUN (Chambre régionale d'Agriculture), Bertrand LIENARD (CBNA), Agnès HENNEQUIN (ARBE), Claire POULIN (ARBE),

1 Pouvoir : Annick MIEVRE (Agence de l'eau) excusée donne pouvoir à Frédérique GERBEAUD-MAULIN (OFB),

11 Membres absents (avec voix délibérative) excusés : Georges BOTELLA (CR), Christophe MADROLLE (CR), Richard CHEMLA (Métropole NCA), Gilles VINCENT (Métropole TPM), Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon), Sébastien FOREST (DREAL), Cécile CHERY (ADEME), Annick MIEVRE (Agence de l'Eau), Jean MANGION (PNRs), Philippe CARLES (CCIR), Jean-Yves PETIT (CESER),

11 Participaient également (non-votants) : Audrey MICHEL (ARBE), Hélène SOUAN (DREAL), Jean-Philippe CHAUVIN (CA du Grand Avignon), Céline HAYOT (CR), Frédéric FIORE (Paierie régionale), Carole TOUTAIN (CD84), Stéphanie PUTERI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Audrey GLORIAN (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

Membres titulaires présents : 14 sur 25

Quorum atteint

Vu La délibération n° 2023-09 créant le poste le poste de Directeur/trice de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement et engageant la procédure de recrutement conformément la délibération n° 2023-08 actant la procédure de recrutement ;

Vu La délibération n° 2023-32 du 7 décembre 2023 décidant de retenir les candidatures de Monsieur Jean-Pierre DEMENUS et de Madame Audrey MICHEL pour présenter un projet d'orientations environnementales ;

Considérant Que les entretiens de recrutement ont eu lieu le 17 janvier 2024 en présence de Madame Anne CLAUDIUS-PETIT, Présidente de l'ARBE, de Monsieur Eric HANSEN, Vice-Président de l'ARBE et de Madame Céline HAYOT, cheffe du Service Biodiversité Parcs et Territoires ruraux Région Sud, pour la présentation de leur projet d'établissement et d'orientations environnementales.

Considérant Que l'analyse des recrutements est la suivante :

1. Audrey MICHEL (47 ans) est actuellement en poste à l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement où elle est chargée de la direction de l'Agence.
 - Ses points forts :
 - Parfaite connaissance de la structure et de ses partenaires
 - Gestion des ressources humaines

- Animation de la gouvernance
 - Préparation des conseils d'administration
 - Très impliquée et rigoureuse
 - En conclusion :
 - Très bonne présentation en général
 - Bonne aisance dans la prise de parole
 - Intéressée par les missions de l'Agence
2. Jean-Pierre DEMENUS (51 ans) est actuellement directeur d'Inspira, Syndicat mixte de la zone industrialo-portuaire de Salaise-Sablons en Isère. Il a plusieurs expériences de direction de collectivités territoriales (communes et communautés de communes). Il souhaite évoluer vers des structures qui développent des politiques publiques dans les domaines de l'environnement et de la transition écologique.
- Ces points forts :
 - Bonnes connaissances des collectivités territoriales
 - Adaptation rapide
 - Organisé et minutieux
 - Force de propositions
 - En conclusion :
 - Bonne présentation mais beaucoup d'idées qu'il a parfois du mal à gérer
 - Pas d'expérience dans le domaine souhaité

Considérant

Qu'à l'issue des entretiens, les membres du jury ont choisi de retenir la candidature de Madame Audrey MICHEL qui :

- présente l'ensemble des compétences techniques et administratives requises pour le poste,
- a montré un très bon savoir-être lors de l'entretien avec une forte motivation pour le poste et pour le positionnement régional de la structure,
- a montré sa détermination à poursuivre ses missions et à enrichir les partenariats.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- D'adopter la proposition de retenir Madame Audrey MICHEL au poste de Directrice de l'Etablissement Public de Coopération Environnementale Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement à compter du 1^{er} mars 2024 en contrat à durée déterminée de trois ans, renouvelable par période de trois ans,
- De donner mandat à la présidente pour signer tous les actes relatifs au recrutement à compter du 1^{er} mars 2024.
- De calculer la rémunération de la directrice par référence à l'indice brut 721 du grade d'ingénieur principal et le régime indemnitaire afférent aux fonctions exercées ;
- d'ouvrir les crédits nécessaires sur le chapitre 012

Fait et délibéré à Marseille, le 6 février 2024

Pour copie conforme,
La Présidente,
Anne CLAUDIUS-PETIT

